

# Union Nationale des Arbitres de Football



Association loi 1901 déclarée sous le numéro W174001167 SIRET :  
0359177400018

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DIMANCHE 22 JUIN 2025 À 9h00

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Modification des statuts,
2. Mot du président de la section départementale et des membres du bureau,
3. Mot des invités,
4. Félicitations.

**MEMBRES DU COMITÉ PRÉSENTS** : Nicolas COPERTINO, Stéphane MAGUIER, Jean-Michel LAPRÉE, Michel BAPTISTE, Jean-François DECHAUX, Nicolas MILLET, Dylan DAUBRENET, Arnaud LE FLOCH, Eric LE FLOCH, Philippe SORNET, Nathan SORNET, Lionel REDON, Nathan REDON.

**MEMBRES DU COMITÉ ABSENTS** : Kader HADDOU, Julien DROINEAU, Amandine COPERTINO.

### **1/ MODIFICATION DES STATUTS**

Le 18/04/2025, comité de l'UNAF 17 a pris une délibération visant à modifier l'article 14 de ses statuts (cf. point 6 du CR de cette même réunion).

Cette modification mentionne que le président de la CDA est membre de droit du comité directeur de l'UNAF 17.

Pour être applicable, cette nouvelle disposition devait faire l'objet d'un vote conforme à la prochaine AG de l'UNAF 17 et à la réunion de fin de saison CDA.

Nicolas COPERTINO présente donc en séance cette évolution des statuts. Celle-ci recueille un avis favorable unanime des présents et sera donc intégrée aux statuts de l'UNAF 17.

.../...

Siège social  
UNAF 17 – District de la Charente Maritime  
13 cours Paul Doumer  
17100 SAINTES

## 2/ MOT DU PRÉSIDENT DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE ET DES MEMBRES DU COMITÉ

Devant les arbitres du département présents et les membres de la commission départementale d'arbitrage (CDA), Nicolas COPERTINO remercie l'ensemble du corps arbitral pour son investissement continu tout au long de la saison.

Il rappelle que l'UNAF a pour vocation d'intervenir en soutien moral et juridique des arbitres ainsi qu'en matière de formation.

Il salue l'engagement des jeunes dans l'arbitrage et déplore une nouvelle fois les actes d'incivilités et de violence devenus trop fréquents.

Il souligne que les jeunes arbitres doivent être davantage accompagnés, encadrés, protégés. Il y a là un enjeu majeur de fidélisation pour les nouveaux arbitres.

Nicolas COPERTINO indique en outre que les actions engagées par l'UNAF 17 cette saison seront poursuivies la saison prochaine en matière d'accompagnement des jeunes arbitres, de partenariat, d'interventions pédagogiques dans les clubs, de communication, etc...

Nicolas COPERTINO fait ensuite une présentation des membres du comité de l'UNAF 17 qui a sensiblement évolué au cours de la dernière saison par l'intégration de nouveaux membres, notamment des jeunes arbitres. Le comité est aujourd'hui composé d'anciens et de nouveaux membres. Cela crée une forte émulation et un esprit d'équipe qu'il souhaite développer.

En ce qui concerne le traitement des agressions d'arbitres, Stéphane MAGUIER, président délégué en charge des affaires juridiques, rappelle qu'il existe un formulaire spécifique de déclaration qu'il faut utiliser. Il rappelle également qu'il est à la disposition des arbitres agressés ainsi que Nicolas COPERTINO sur appel téléphonique. Il rappelle également les bonnes pratiques à observer en cas d'agression : arrêt du match, dépôt de plainte, rédaction d'un rapport correct et détaillé (à rédiger de préférence le lendemain « à froid »).

En ce qui concerne les adhésions à l'UNAF 17, Nathan SORNET indique que la saison a été plutôt positive avec un volume d'adhésions en hausse (150 à ce jour). Il invite les arbitres présents à prendre leur adhésion dès que possible.

Nicolas COPERTINO indique que les tarifs ont évolué et que l'adhésion « arbitre en activité » sera désormais de 40 €, l'adhésion des jeunes arbitres sera de 40€ (l'adhésion « sympathisant » sera de 33 €).

Arnaud LE FLOCH, vice-président en charge de la commission jeunes indique que le volet communication sera renforcé la saison prochaine. L'idée est de donner plus de visibilité aux arbitres pour rendre la fonction attractive et lutter contre les incivilités. Plusieurs projets sont à l'étude : mini-reportages sur le terrain, photos, interviews d'arbitres, fusion des comptes Instagram et Facebook de l'UNAF 17, mise en place de séances d'entraînements collectives, etc...

.../...

Siège social  
UNAF 17 – District de la Charente Maritime  
13 cours Paul Doumer  
17100 SAINTES

### **3/ MOT DES INVITÉS**

Miguel ELVIRA RUIZ, vice-président du district 17, prend la parole et indique que l'arbitrage est une priorité pour le district.

Il confirme que l'accompagnement des jeunes arbitres doit être renforcé pour les soutenir dans leur engagement. A ce titre, il souligne que l'attitude de certains accompagnateurs ou observateurs n'est pas adaptée et qu'un effort doit être porté sur ce point.

Il indique que le district compte actuellement 199 arbitres contre 150 lors de la saison précédente. Ce chiffre est encourageant et proche de l'objectif des 200 arbitres que s'était fixé le district. En dépit du vivier croissant d'arbitres, il souligne que l'absentéisme récurrent de certains arbitres ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins. Il insiste sur le fait que l'engagement à arbitrer doit être tenu par chacun.

Enfin sur le plan technique, Miguel ELVIRA RUIZ rappelle que le contrôle des identités d'avant match doit être rigoureusement effectué car trop d'usurpations d'identités sont encore régulièrement constatées.

Brice COLLONNAZ, membre élu de la commission régionale d'arbitrage (CRA) en charge des statuts, prend ensuite la parole pour indiquer qu'un travail est en cours pour valoriser l'arbitrage et fidéliser. Il précise que des propositions sont faites à la fédération pour améliorer les conditions d'indemnisations des arbitres.

Il rappelle que les arbitres ont des droits mais aussi des devoirs et qu'à ce titre, la rédaction des rapports constitue bien souvent un point de fragilité. Il revient à chacun de porter une attention particulière à la qualité de rédaction des rapports.

Il conseille également aux arbitres présents d'adhérer à l'UNAF, de manière à bénéficier d'un soutien et d'une protection adaptés en toutes circonstances.

Jacques ADGIE, secrétaire de la section régionale de l'UNAF, intervient à son tour pour féliciter la section départementale UNAF 17 et son dynamisme, notamment par le nombre de jeune adhérents et membres du bureau.

Il rappelle également aux arbitres présents la nécessité de veiller tout particulièrement à la qualité des rapports qu'ils rédigent. Il recommande lui aussi de les rédiger le lendemain du match.

### **4/ FÉLICITATIONS**

Avant de clôturer l'intervention de l'UNAF, Nicolas COPERTINO appelle l'attention de tous pour féliciter publiquement Jean-Michel LAPREE et Michel BAPTISTE, tous deux membres d'honneur du comité de l'UNAF, soutiens historiques et fidèles à leur engagement pour l'arbitrage et pour l'association.

Nicolas COPERTINO félicite également Djamel BENHASSOUN et Ameziane BENCHERIF, tous deux arbitres du district. Ils se verront remettre la médaille « bronze » UNAF.

.../...

Siège social  
UNAF 17 – District de la Charente Maritime  
13 cours Paul Doumer  
17100 SAINTES

Nicolas COPERTINO souhaite également un bon rétablissement à Claude SONALLY, actuellement souffrant.

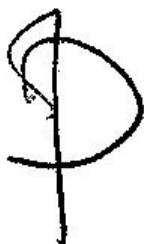
Il indique enfin que la section départementale de l'UNAF est en évolution, qu'il existe beaucoup d'énergie, de projets et de bonnes volontés qui conduisent à être optimistes et ambitieux pour l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres interventions, le président lève la séance et laisse la parole au président de la CDA pour la réunion de fin de saison du district.

Le Président  
Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire de séance,  
Eric LE FLOCH



**UNAF 17.FFF**  
District de Football  
13 cours Paul Doumer  
17100 SAINTES

Siège social  
UNAF 17 – District de la Charente Maritime  
13 cours Paul Doumer  
17100 SAINTES